



## COMPTE-RENDU du CDAS DU 04 mars 2016

La séance a commencé par la lecture des liminaires de la CGT (cf DL en pièce jointe), Solidaires, FO et enfin de la CFDT.

Concernant la remarque des OS sur la date du report de ce présent CDAS, le président confirme avoir décidé seul en raison de la visite ministérielle, il propose à l'avenir un calendrier prévisionnel pour les 3 prochains CDAS avec dates de repli, et ne voit par ailleurs pas d'obstacle à convoquer le CDAS le matin ; compte tenu du volume de l'ordre du jour il propose de reporter le point concernant le « bilan de la mise en place du CESU 6/12 ans » au prochain CDAS.

Les PV des CDAS du 09/10/2015 et 30/11/2015 ont été approuvés à l'unanimité.

Le délégué a présenté **le compte-rendu du CNAS** du 07/01/2016.

La CGT rappelle les points suivants :

- le budget a encore subi **une baisse de près de 20 %** le ramenant à 130 millions d'euros. Dans ce cadre l'ALPAF voit sa subvention réduite à néant.
- concernant l'AGRAF, si l'association a obtenu 80000€, c'est uniquement parce que sans cette somme, elle tombait en cessation de paiement,
- par ailleurs, le ministre reproche une sous consommation, la CGT rappelle que les fédérations font des propositions concrètes qui ne sont pas retenues ( ex : aide aux logements étudiants)
- 77 % des salariés ont accès à la restauration collective, or 30% seulement en profitent. Il faut donc revoir pourquoi les agents ne fréquentent pas les restaurants collectifs et aussi quelles sont les conventions qui ne fonctionnent pas.
- la CGT réaffirme que le ministère ne doit pas faire d'économie sur le dos de l'action sociale.

Concernant l'harmonisation tarifaire, elle a été revalorisée au 01/01/2016 à 5,65€ et concerne les conventions avec les restaurants extérieurs au ministère des finances.

La CGT rappelle qu'elle a voté contre, d'une part parce que les salaires n'ont pas augmenté, d'autre part parce qu'il paraît insupportable que les tarifs soient plus élevés dans les restaurants de l'administration,

Le président propose un groupe de travail sur la restauration pour faire le point sur la situation financière des restaurants et échanger sur les projets des nouvelles conventions.

La CGT précise qu'il faut y associer les associations car certains contrats ne sont pas valides, des problèmes perdurent ( ex certains collègues paient le prix fort lorsqu'ils mangent occasionnellement sur les restaurants du site Kennedy).

La délégation propose de placer en poste isolé les agents de Vauban au 01/07/2016 suite à la fermeture du lycée M Servet, proposition acceptée à l'unanimité.

La direction envisage de devenir le locataire principal de l'INM ( 55 rue Jean Jaurès), ce qui permettrait d'y amener de nouveaux services et **d'y installer un restaurant.**

Concernant le compte rendu du CAL (Crédit d'Actions Locales) :

suite aux succès des arbres de Noël de Lille et Valenciennes, la direction souhaite leur

reconduction.

La CGT demande que les cartes Kadéos des ados et pré ados soient du **même montant** que celles des enfants dans la mesure où ceux ci ne bénéficient plus du spectacle.

Pour les coins repas, le budget alloué en 2014 étant de 6500€, l' exécution a été de 7488,65€, la CGT demande à récupérer cette somme sur le CAL de 2015 comme le prévoyait le CNAS de fin 2013 ( tout dépassement serait pris en charge par le national).

Les nouveautés pour les sorties 2016 sont : une journée à Walibi et sortie au zoo de Vincennes.

Le CAL a été voté à l'unanimité.

La CGT a demandé un vote séparé entre le CAL et la mise en place de la consultation de la CESF, propos accepté par l'ensemble des intervenants.

Pour la CGT, la démarche d'aller voir l'assistant social est déjà lourde pour l'agent, et devient plus contraignante avec le recours à la CESF.

Par ailleurs, le financement serait à la charge du CAL.

La CGT et la CFDT votent contre, FO et Solidaires s'abstiennent.

#### Pour les questions diverses :

La CGT a interpellé la direction sur les travaux prévus au restaurant du site Kennedy, ils seront effectués en plusieurs tranches compte tenu de la complexité des lieux.

La CGT a remonté des problèmes rencontrés par des collègues avec la crèche, notamment le goûter maintenant distribué après 17h, les changes qui ne sont plus effectués aussi régulièrement. Par ailleurs, des parents travaillant à temps partiel se sont vus refuser l'accès à la crèche, or il y a peu une note nous avisait de places disponibles.

Le délégué prend note et se renseignera à la source.

Concernant le problème des logements, le délégué rappelle que le logement des fonctionnaires est à la charge de la préfecture, que près de 50 % des logements de la résidence Catinat ont été perdus du fait de la mauvaise gestion de LMH.

Pour information, 3 logements à la Madeleine seront livrés fin 2016.

Concernant la formation des élus en CDAS, celle ci est toujours au point mort.

Pour la CGT, les représentants du CDAS